

L'école à l'ère du numérique

Déclaration du groupe des Associations, Environnement et nature

La pandémie de la Covid-19 a conduit à la fermeture de l'ensemble des établissements scolaires pendant plus de 10 semaines. Une situation inédite au sein de l'Éducation nationale.

Afin de garantir la continuité pédagogique, ces fermetures de classes ont fait entrer, via les écrans, l'école dans les familles, à la maison.

Si les outils numériques, via les cartables numériques ou les espaces numérique de travail, étaient déjà entrés dans les pratiques communes des élèves et leurs familles – et ce non sans difficultés –, le tout distanciel, le tout numérique, est un phénomène nouveau et massif.

Il a fallu s'adapter très vite, trop vite. Cela a causé bien des troubles lorsqu'on observe le nombre important d'élèves décrocheurs à tous les âges et a accru les inégalités. Il faut saluer les équipes pédagogiques et les familles qui ont fait tout ce qu'il était possible pour limiter la casse.

Les questions posées en filigrane de cet avis sont les suivantes : est-ce que finalement cette marche forcée vers la transition numérique de l'école était une bonne chose ou non ? Devons-nous poursuivre la transformation numérique de l'école ? Et comment garantir que celle-ci ne laisse personne sur le bord de la route ?

Le quinquennat précédent avait fait entrer de plein pied le numérique à l'école, partant d'un constat simple : le travail de demain sera de facto teinté de numérique, le code est la nouvelle langue internationale, les Françaises et Français doivent être accompagnés dès le plus jeune âge à cette transition. Mais à ce constat nos groupes répondent que le pendant de la progression des savoirs et outils numériques à l'école ne doit pas forcément coïncider avec davantage d'emprise des GAFAM dans nos quotidiens ni plus d'écran entre les mains des jeunes élèves. Il y a un grand effort à faire pour repenser les apprentissages du numérique, dont certains peuvent être assurés sans écran. C'est pourquoi nous soutenons les préconisations n°5 et 15 car ce développement du numérique doit en effet être durable et raisonné en s'appuyant sur les logiciels libres et le matériel reconditionné.

Nombreuses sont les associations travaillant sur ces questions (défense des communs numériques, développement du libre, médiation numérique, etc.), illustrant la capacité d'innovation et l'ancrage dans la réalité de terrain des acteurs du secteur. La réticence et la méfiance à faire entrer les associations dans les écoles pour travailler sur ces sujets nous étonnent lorsque dans le même temps les GAFAM y sont accueillis les bras ouverts. Nous espérons donc particulièrement que les préconisations n°11 et 17 soient suivis d'effets.

Il faut par ailleurs nous départir de l'idée selon laquelle le numérique, par sa dématérialisation, signifie moins de pollution. L'avis sur les métaux stratégiques rapporté par Philippe Saint-Aubin il y a deux ans, l'avait d'ailleurs très justement rappelé.

C'est pourquoi la sobriété est une condition impérative de la transition et de la montée en puissance du numérique dans nos quotidiens. Pour la planète et pour la santé. Une vigilance particulière sur les impacts de la santé par cet environnement tout numérique devra être exercée notamment par une surveillance accrue de l'acuité visuelle des enfants et jeunes menacée par l'utilisation prolongée des écrans numériques. Rappelons que dans des pays comme Taiwan et Singapour, plus de 85% des jeunes souffrent de myopies précoces, quand ce ne sont pas des maladies plus graves, de fait du cloisonnement, de l'exposition à des lumières artificielles et des usages très importants des écrans. La tendance à l'accroissement des maladies optiques est mondiale et si cette tendance continue, certains imaginent qu'en 2050 la moitié de l'humanité sera myope et comptera un milliard d'aveugles. Une épidémie de myopie qui a par exemple conduit Taïwan à réduire les devoirs à la maison, à allonger les récréations, à faire davantage jouer les enfants dehors lorsqu'ils sont à l'école et même à prodiguer des cours en extérieur.

Enfin, l'usage du numérique, s'il se développe à l'école, doit aussi poser des questions relatives aux données produites par les enfants, dès le plus jeune âge. C'est pourquoi nos deux groupes souhaitent rappeler le très bon avis voté il y a quelques semaines en section activités économiques sur la gouvernance des données et espérons d'ailleurs que dans la future mandature les sujets pourront davantage s'imbriquer les uns aux autres via un travail étroit entre les futures commissions.

Le groupe des associations et le groupe environnement et nature ont voté cet avis et remercié la section ainsi que l'administration pour l'ensemble du travail réalisé au cours de la mandature qui s'achève.